

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°45-2022-295

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2022

# **Sommaire**

### DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / DRDFIP

45-2022-11-17-00001 - Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (CGF Bloc 1) (2 pages)

Page 3

## DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2022-11-17-00001

Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (CGF Bloc 1)

#### Décision du 17 novembre 2022

# portant délégation de signature en matière d'ordonnancement (centre de gestion financière)

Le directeur du pôle gestion publique de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 modifiant le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et autorisant diverses expérimentations, notamment son article 37 ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2021 portant nomination de M. Eric SALAÜN administrateur des finances publiques et l'affectant à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret;

Vu l'arrêté du 6 mai 2022 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret, notamment son article 4;

Vu les conventions de délégation de gestion conclues entre la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret et les ordonnateurs mentionnés dans l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2022 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

### Décide: Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs aux opérations de recettes et de dépenses, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

- 1° M Sébastien CICHETTI, inspecteur des finances publiques, responsable du centre de gestion financière,
- 2° Mme Séverine BOUIN, secrétaire administrative de classe supérieur du ministère de l'intérieur, adjointe au responsable du centre de gestion financière,
- 3° M Olivier JOANNET, contrôleur principal des finances publiques,
- 4° Mme Céline JOBLIN, contrôleur des finances publiques,
- 5° M Thibault TEJEDOR, contrôleur des finances publiques,
- 6° Mme Alexandra JOLY, agent administratif principal des finances publiques,

- 7° M Ahmed HAJJI-BAKKALI, agent administratif principal des finances publiques,
- 8° Mme Anne LAHAYE, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,
- 9° Mme Audrey THOMAS, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,
- 10° Mme Anne ZUBER, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,
- 11° Mme Lucy MILLET, adjoint administratif du ministère de l'intérieur,
- 12° M Olivier COIN, adjoint administratif du ministère de l'intérieur,
- 13° Mme Saline SOUKSOMBOUNE, auxiliaire
- 14° Mme Mathilde POULET, auxiliaire
- 15° Mme France VASLIER, agent administratif principal des finances publiques
- 16° Mme Béatrice SOUCHET, agent administratif principal des finances publiques.

### Article 2

La présente décision entre en vigueur le 17 novembre 2022.

### Article 3

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 17 novembre 2022

Eric SALAÜN

Administrateur des Finances Publiques